

Délibération n°DEL-24-0309

Fonds de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle 2024 - Appel à projets - 1ère session : attribution des subventions aux lauréats et adoption de la convention financière

L'an deux mille vingt-quatre le jeudi six juin à neuf heures quarante-et-un, sous la présidence de Vincent TERRAIL-NOVES, 1er Vice Président, le Bureau s'est réuni à Toulouse, 6 rue Leduc - Locaux Toulouse Métropole - salle Métropole.

Participants

Afférents au Bureau :	68
Présents :	61
Procurations :	4
Date de convocation :	31 mai 2024

Présents

Aigrefeuille	M. Christian ANDRE
Aussonne	M. Michel BEUILLE
Balma	M. Vincent TERRAIL-NOVES
Beaupuy	M. Marc FERNANDEZ
Beauzelle	M. Patrice RODRIGUES
Blagnac	M. Joseph CARLES
Brax	M. Thierry ZANATTA
Bruguères	M. Philippe PLANTADE
Castelginest	M. Grégoire CARNEIRO
Colomiers	Mme Karine TRAVAIL-MICHELET
Cornebarrieu	M. Alain TOPPAN
Cugnaux	M. Albert SANCHEZ
Drémil-Lafage	Mme Ida RUSSO
Fenouillet	M. Thierry DUHAMEL
Flourens	M. Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE
Fonbeauzard	M. Robert GRIMAUD
Gagnac-sur-Garonne	M. Patrick BERGOUIGNOUX
Gratentour	M. Patrick DELPECH
Launaguet	M. Michel ROUGE
Lespinasse	M. Alain ALENCON
L'Union	M. Marc PERE
Mondonville	Mme Véronique BARRAQUE ONNO
Mondouzil	M. Robert MEDINA
Mons	Mme Véronique DOITTAU
Pibrac	Mme Camille POUPONNEAU
Pin-Balma	M. Gil BEZERRA
Quint-Fonsegrives	M. Jean-Pierre GASC
Saint-Alban	M. Alain SUSIGAN
Saint-Jean	M. Bruno ESPIC
Saint-Jory	M. Victor DENOUVION
Saint-Orens	M. Serge JOP
Seilh	M. Didier CASTERA
Toulouse	M. Christophe ALVES, M. Jean-Jacques BOLZAN, Mme Maroua BOUZAÏDA, M. Maxime BOYER, M. Sacha BRIAND, M. François CHOLLET, M. Gaëtan COGNARD, M. Jean-Claude DARDELET, M. Henri DE LAGOUTINE, Mme Ghislaine DELMOND, Mme Julie ESCUDIER, M. Emilion ESNAULT, M. Francis

	GRASS, Mme Laurence KATZENMAYER, Mme Annette LAIGNEAU, M. Jean-Michel LATTES, M. Antoine MAURICE, Mme Nicole MIQUEL- BELAUD, M. Nicolas MISIAK, Mme Gnadang OUSMANE, Mme Julie PHARAMOND, Mme Agnès PLAGNEUX BERTRAND, M. Jean-François PORTARRIEU, Mme Agathe ROBY, M. Thierry SENTOUS, M. Pierre TRAUTMANN, Mme Nicole YARDENI
Tournefeuille	M. Dominique FOUCHIER
Villeneuve-Tolosane	M. Romain VAILLANT

Conseillers ayant donné pouvoir

	Pouvoir à
M. Pierre ESPLUGAS-LABATUT	Ida RUSSO
M. Djillali LAHIANI	Jean-Michel LATTES
M. Bertrand SERP	Sacha BRIAND
Mme Nadia SOUSSI	Gaëtan COGNARD

Conseillers excusés

Aucamville	M. Gérard ANDRE
Montrabé	M. Jacques SEBI
Toulouse	M. Jean-Luc MOUDENC

Délibération n° DEL-24-0309**Fonds de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle 2024 - Appel à projets - 1ère session : attribution des subventions aux lauréats et adoption de la convention financière****Exposé**

Le Fonds de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle, institué par Toulouse Métropole par délibération en date du 27 juin 2019, dans le cadre de la Convention de Coopération conclue avec le Centre National du Cinéma et de l'Image Animée (CNC), la DRAC-Occitanie et la Région Occitanie, vise à soutenir l'écosystème des Industries Culturelles et Créatives en développement en accordant un soutien financier à la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

Ce Fonds de soutien répond plus précisément aux objectifs suivants :

- Accorder un soutien sélectif à la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles appartenant au genre du documentaire, de l'animation ou de la fiction ;
- Favoriser l'émergence de nouveaux talents ;
- Participer au dynamisme et à l'attractivité du territoire.

La sélection s'effectue, sur appel à projets, dans le cadre de comités de lecture consultatifs composés de membres de droit, de représentants des élus métropolitains, de professionnels du secteur du cinéma, de l'audiovisuel, des nouveaux médias et de la culture, de représentants de l'Etat-CNC et de représentants des services concernés des collectivités territoriales partenaires du dispositif.

Trois comités ont été convoqués pour l'examen des candidatures réceptionnées au titre de la 1^{ère} session 2024 :

- Comité Documentaire : le jeudi 21 mars 2024 ;
- Comité Animation : le lundi 25 mars 2024 ;
- Comité Fiction : le mercredi 27 mars 2024.

L'appel à projets de cette 1^{ère} session 2024 a été publié sur le site de Toulouse Métropole le mardi 2 janvier 2024 et clôturé le lundi 5 février 2024.

Conformément au cadre réglementaire annexé à la présente délibération, Toulouse Métropole a réceptionné 41 projets, dont 36 éligibles, parmi lesquels : 3 projets d'animation, 16 projets documentaires et 17 projets de fiction.

Sur la base des avis favorables émis par les comités de lecture précités, il est proposé de retenir 13 projets lauréats dans le cadre de cette 1^{ère} session :

- 3 œuvres d'animation dont 1 court-métrage et 2 séries destinées à une première diffusion à la télévision ;
- 5 œuvres documentaires destinées à une première diffusion à la télévision ;
- et 5 œuvres de fiction dont un long-métrage destiné au cinéma, trois courts-métrages et un unitaire destinés à une première diffusion à la télévision.

Le projet de long-métrage de fiction « Une chambre pour deux » de Marjolaine DE LE-CLUSE, porté par la société de production Neyrac Films, a reçu un avis favorable du comité de lecture fiction du 27 mars 2024. Néanmoins, conformément au cadre réglementaire, cet avis est conditionné à un avis favorable d'une autre collectivité bénéficiant de l'apport du CNC au titre du dispositif 1€ pour 2€. Le comité-Conseil Régional fiction ayant rendu

un avis d'ajournement pour ce projet, Toulouse Métropole attendra l'avis du prochain comité du Conseil Régional pour se prononcer lors de sa 2^{ème} session.

Les montants proposés à l'attribution de chaque projet lauréat sont détaillés à l'article 1 ci-après.

Décision

Le Bureau,

Vu la délibération du Conseil de la Métropole portant délégation d'attributions du Conseil au Bureau et au Président,

Vu l'avis favorable de la Commission consultative du Bureau du jeudi 23 mai 2024,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

D'approuver l'attribution de subventions au titre de « l'appel à projets du Fonds de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle » aux sociétés mentionnées ci-dessous, pour un montant total de 319 000 € (trois cent dix-neuf mille euros), au titre de la 1^{ère} session de l'exercice 2024 et conformément au cadre réglementaire annexé :

Titre du film	Réalisateur / Réalisatrice	Société de production	Durée (min)	Genre / Format	Montant de la subvention
Camionneuse	Meryem-Bahia ARFAOUI	Les Batelières Productions	52'	DOCU / TV	15 000€
Homo Plasticus	Elodies BONNES	Découpages	52'	DOCU / TV	15 000€
Des orties sur mon balcon	Sarah DENARD	Kanari films	60'	DOCU / TV	15 000€
Criminal Bodies	Martin BOU-LOCQ	L'oeil vif Productions	90'	DOCU / TV	15 000€
Car Monde	Nicolas BERGES	Le-Lokal Productions	52'	DOCU / TV	10 000€
Les aventures de PIL	Benjamin LA-GARD	TAT	52x13'	ANIM / SERIE TV	50 000€
Les beaux jours	Astrid GUINET	Xbo films	12'	ANIM / CM	30 000€
Music queer	Rebecca MANZONI	La Générale Productions	20x2,45'	ANIM / SERIE TV	24 000€
Qu'importe	Thomas REPAUX	Morituri	25'	FICTION / CM	15 000€
Fanny à la Plage	Raphaelle PETIT-GILLE	Smac Productions	30'	FICTION / CM	15 000€
Le sacrifice d'Agnès	Thomas PANTALACCI	Les films de l'Ouest	20'	FICTION / CM	15 000€
L'avion	Barthélémy GROSSMANN	Manny Films	100'	FICTION / LM	80 000€
Meurtre en pays catalan	Rémy BINISTI	Ardent	90'	FICTION / TV	20 000€

Article 2

D'autoriser le versement de ces subventions à l'aide des crédits prévus à cet effet, l'engagement financier prévu au chapitre 204 étant de 319 000 € (six cent mille euros) au titre de l'exercice 2024.

Article 3

D'approuver les termes du modèle de convention financière à conclure dans le cadre du dispositif Fonds de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle, tel qu'annexé à la présente délibération.

Article 4

D'autoriser Monsieur le Président à signer lesdites conventions financières ainsi que tous les actes afférents.

Article 5

Il sera rendu compte de la présente délibération au Conseil de la Métropole.

Résultat du vote :

Pour	65
Contre	0
Abstentions	0
Non participation au vote	0

Publié le : 10/06/2024

Reçu à la Préfecture le 10/06/2024

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Luc MOUDENC

Délibération n°DEL-24-0876

Fonds de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle 2024 - Appel à projets - 2ème session : attribution des subventions aux lauréats et adoption d'une convention type d'attribution

L'an deux mille vingt-quatre le jeudi quatorze novembre à neuf heures vingt, sous la présidence de Jean-Luc MOUDENC, Président, le Bureau s'est réuni à Toulouse, 6 rue Leduc - Locaux Toulouse Métropole - salle Métropole.

Participants

Afférents au Bureau :	67
Présents :	62
Procurations :	3
Date de convocation :	08 novembre 2024

Présents

Aigrefeuille	M. Christian ANDRE
Aucamville	M. Gérard ANDRE
Aussonne	M. Michel BEUILLE
Balma	M. Vincent TERRAIL-NOVES
Beaupuy	M. Marc FERNANDEZ
Blagnac	M. Joseph CARLES
Brax	M. Thierry ZANATTA
Bruguières	M. Philippe PLANTADE
Castelginest	M. Grégoire CARNEIRO
Colomiers	Mme Karine TRAVAIL-MICHELET
Cornebarrieu	M. Alain TOPPAN
Cugnaux	M. Albert SANCHEZ
Drémil-Lafage	Mme Ida RUSSO
Fenouillet	M. Thierry DUHAMEL
Flourens	M. Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE
Gagnac-sur-Garonne	M. Patrick BERGOUGNOUX
Gratentour	M. Patrick DELPECH
Launaguet	M. Michel ROUGE
Lespinasse	M. Alain ALENCON
L'Union	M. Marc PERE
Mondonville	Mme Véronique BARRAQUE ONNO
Mondouzil	M. Robert MEDINA
Montrabé	M. Jacques SEBI
Pin-Balma	M. Gil BEZERRA
Quint-Fonsegrives	M. Jean-Pierre GASC
Saint-Alban	M. Alain SUSIGAN
Saint-Jean	M. Bruno ESPIC
Saint-Jory	M. Victor DENOUVION
Saint-Orens	M. Serge JOP
Seilh	M. Didier CASTERA
Toulouse	M. Christophe ALVES, M. Jean-Jacques BOLZAN, Mme Maroua BOUZAIDA, M. Maxime BOYER, M. Sacha BRIAND, M. François CHOLLET, M. Gaëtan COGNARD, M. Jean-Claude DARDELET, M. Henri DE LAGOUTINE, Mme Ghislaine DELMOND, Mme

	Julie ESCUDIER, M. Emilion ESNAULT, M. Pierre ESPLUGAS-LABATUT, M. Francis GRASS, Mme Laurence KATZENMAYER, M. Djillali LAHIANI, Mme Annette LAIGNEAU, M. Jean-Michel LATTES, M. Antoine MAURICE, Mme Nicole MIQUEL-BELAUD, M. Nicolas MISIAK, M. Jean-Luc MOUDENC, Mme Gnadang OUSMANE, Mme Julie PHARAMOND, Mme Agnès PLAGNEUX BERTRAND, M. Jean-François PORTARRIEU, Mme Agathe ROBY, M. Bertrand SERP, Mme Nadia SOUSSI, M. Pierre TRAUTMANN, Mme Nicole YARDENI
Villeneuve-Tolosane	M. Romain VAILLANT

Conseillers ayant donné pouvoir

	Pouvoir à
M. Patrice RODRIGUES	Karine TRAVAL-MICHELET
Mme Véronique DOITTAU	Robert MEDINA
M. Thierry SENTOUS	Christophe ALVES

Conseillers excusés

Fonbeuzard	M. Robert GRIMAUD
Tournefeuille	M. Dominique FOUCHIER

Délibération n° DEL-24-0876**Fonds de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle 2024 - Appel à projets - 2ème session : attribution des subventions aux lauréats et adoption d'une convention type d'attribution****Exposé**

Le Fonds de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle, institué par Toulouse Métropole par délibération en date du 27 juin 2019, dans le cadre de la Convention de Coopération conclue avec le Centre National du Cinéma et de l'Image Animée (CNC), la DRAC-Occitanie et la Région Occitanie, vise à soutenir l'écosystème des Industries Culturelles et Créatives en développement en accordant un soutien financier à la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

Ce Fonds de soutien répond plus précisément aux objectifs suivants :

- accorder un soutien sélectif à la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles appartenant au genre du documentaire, de l'animation ou de la fiction ;
- favoriser l'émergence de nouveaux talents ;
- participer au dynamisme et à l'attractivité du territoire.

La sélection s'effectue, sur appel à projets, dans le cadre de comités de lecture consultatifs composés de membres de droit, de représentants des élus métropolitains, de professionnels du secteur du cinéma, de l'audiovisuel, des nouveaux médias et de la culture, de représentants de l'Etat-CNC et de représentants des services concernés des collectivités territoriales partenaires du dispositif.

Trois comités ont été convoqués pour l'examen des candidatures réceptionnées au titre de la 2^{ème} session 2024 :

- Comité Animation : le mardi 24 septembre 2024,
- Comité Fiction : le jeudi 26 septembre 2024,
- Comité Documentaire : le mardi 1^{er} octobre 2024.

L'appel à projets de cette 2^{ème} session 2024 a été publié sur le site de Toulouse Métropole le vendredi 24 mai 2024 et clôturé le lundi 24 juin 2024.

Conformément au cadre réglementaire annexé à la présente délibération, Toulouse Métropole a réceptionné 42 projets, dont 36 éligibles, parmi lesquels : 5 projets d'animation, 15 projets documentaires et 16 projets de fiction.

Sur la base des avis favorables émis par les comités de lecture précités, il est proposé de retenir 14 projets lauréats dans le cadre de cette 2^{ème} session :

- 5 œuvres d'animation dont 4 court-métrages et 1 long métrage ;
- 6 œuvres documentaires destinées à une première diffusion à la télévision ;
- 3 œuvres de fiction destinées au cinéma ;

Les montants proposés à l'attribution de chaque projet lauréat sont détaillés à l'article 1 ci-après.

Un changement est proposé car le projet de long-métrage de fiction « L'avion » de Barthélemy GROSSMANN, porté par Manny Films et sélectionné dans le cadre du premier appel

à projets, n'a pas apporté d'éléments suffisants et tangibles depuis lors quant à la possibilité de sa réalisation.

La présente délibération propose donc de le déprogrammer et de sélectionner, à sa place, le projet de long-métrage de fiction « Une chambre pour deux » de Marjolaine DE LE-CLUSE, porté par la société de production Neyrac Films. Ce projet avait reçu un avis favorable du comité de lecture fiction du 27 mars 2024 mais n'avait pu être soutenu faute de budget d'une part et de l'aide d'une autre collectivité d'autre part, critère obligatoire tel que prévu par le cadre d'intervention de Toulouse Métropole.

Le comité de lecture de la Région Occitanie a voté une aide à ce projet lors de sa séance du 2 octobre 2024 ce qui ouvre la possibilité d'apporter conjointement l'aide de Toulouse Métropole.

Du point de vue financier, l'aide prévue de 80 000 € pour « L'avion » lors de la première session serait redistribuée comme suit :

- 50 000 € pour le projet « Une chambre pour deux »,
- 30 000 € pour les projets de court-métrages sélectionnés en deuxième session.

Décision

Le Bureau,

Vu la délibération du Conseil de la Métropole portant délégation d'attributions du Conseil au Bureau et au Président,

Vu l'avis favorable de la Commission consultative du Bureau du 31 octobre 2024,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

D'approuver l'attribution de subventions, au titre de « l'appel à projets du Fonds de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle », aux sociétés mentionnées ci-dessous, pour un montant total de 311 000 € (trois cent onze mille euros), au titre de la 2^{ème} session de l'exercice 2024 et conformément au cadre réglementaire annexé :

Titre du film	Réalisateur / Réalisatrice	Société de production	Durée (min)	Genre / Format	Montant de la subvention
Les étoiles de Gaza	Thomas Dandois	Films du Texmex	49	DOCU / TV	22 000 €
Rimes au Plateau	Robin Viès	Anoki	52	DOCU / TV	18 000 €
La terre et le lait saison 2	Jeanne Bourgon	Sanosi Productions	26	DOCU / TV	15 000 €
L'étrange couleur des larmes	Hélène Bassas	Le Lokal Productions	52	DOCU / TV	15 000 €
Envol	Olivier Husson	A table Productions	52	DOCU / TV	15 000 €
Ils me salueront tous	Levy Ekofo	L'œil vif productions	90	DOCU/TV	15 000 €
Lovebirds	Hélène Blanchard	TAT Productions	90	ANIM / LM	100 000 €
Mes presque riens	Naruna Kaplan de Macedo	Xbo Films	18	ANIM / CM	21 000 €
Terminal	Alexandre Siqueira	Xbo Films	14	ANIM / CM	15 000 €
Nous irons tous sur la lune	Julie Caty	Sacredieu Productions	13	ANIM / CM	15 000 €
Adgwa-Ata	Zsuzsanna Kreif	Xbo Films	18	ANIM / CM	15 000 €
Fugitives	Kounady Diawara	Dunk Films	15	FICTION / CM	15 000 €
Homecoming waves	Ines Sothea	L'œil vif Productions	20	FICTION / CM	15 000 €
Un chant d'hiver	Stefano La Rosa	Avant la nuit	25	FICTION / CM	15 000 €

Article 2

D'approuver la déprogrammation du Projet de fiction long-métrage « L'avion » et de redistribuer l'aide à « Une chambre pour deux » à hauteur de 50 000 € et aux projets de fiction et d'animation court-métrages à hauteur de 30 000 €.

Article 3

D'autoriser le versement de ces subventions à l'aide des crédits prévus à cet effet, l'engagement financier prévu au chapitre 204 étant de 311 000 € (trois cent onze mille euros) au titre de l'exercice 2024.

Article 4

D'approuver les termes de la convention type d'attribution de ces aides à conclure dans le cadre du dispositif « Fonds de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle », telle qu'annexée à la présente délibération.

Article 5

D'autoriser Monsieur le Président à signer chacune desdites conventions avec les différents porteurs de projets ainsi que tous les actes afférents.

Article 6

Il sera rendu compte de la présente délibération au Conseil de la Métropole.

Résultat du vote :

Pour	65
Contre	0
Abstentions	0
Non participation au vote	0

Publié le : 18/11/2024

Reçu à la Préfecture le 18/11/2024

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Luc MOUDENC